

En tant que tuteur d'une personne handicapée, lorsque vous devez prendre une décision pour cette personne, vous devez être très attentif à certaines considérations éthiques. Celles-ci incluent des principes tels que l'extrême prudence, la rigueur, la confiance, la loyauté ou encore la fidélité. Vous devez savoir comment choisir l'environnement le moins contraignant pour la personne handicapée, comment utiliser le consentement éclairé en son nom, ou quand restreindre ou mettre fin à la tutelle.

Regardons ces considérations éthiques de plus près.

---

En tant que tuteur, vous devez être très prudent et rigoureux lorsque vous prenez des décisions pour la personne handicapée. Par exemple, si vous partez en vacances, assurez-vous d'être joignable et que les soins pour la personne handicapée sont assurés en votre absence.

---

Vous devez aussi faire preuve du plus haut degré de fiabilité, de loyauté et de fidélité envers la personne handicapée. Vous devrez agir dans son intérêt supérieur, qui doit passer avant le vôtre. Imaginons que vous cherchez un nouveau logement pour votre parent handicapé. Si vous choisissez un lieu proche de chez vous, ce ne sera peut-être pas dans l'intérêt de votre parent. Si un logement plus éloigné a une piscine et que votre parent adore nager, il pourrait être un meilleur choix, et être celui que vous devrez choisir, même s'il est moins pratique pour vous. Prenons un autre exemple : supposons que votre tante vous ait appris que votre parent souhaite être incinéré. Même si vous êtes opposé à la crémation, ce sera la bonne option à choisir au moment venu, pour honorer sa volonté.

---

Comme autre considération éthique, vous devrez aussi garantir qu'il vive dans l'environnement le moins contraignant possible. Par exemple, vous assurer que la personne ait accès à une communauté avec des liens culturels et à sa famille. Voici un exemple intéressant : supposons

que vous vivez dans le Comté d'Anne Arundel, et que vous êtes le tuteur de votre belle-sœur handicapée, qui est coréenne. Pour elle, un environnement non contraignant serait dans un foyer de groupe dans le Comté de Howard, où la culture coréenne est présente dans la communauté, notamment la nourriture et les églises.

---

Une autre considération éthique est votre responsabilité à fournir un consentement éclairé. Cela signifie que vous prendrez des décisions au nom de la personne handicapée concernant ses soins, ses traitements et services. Vous devez garantir qu'elle reçoive le mode d'intervention le moins contraignant possible. Comment le ferez-vous ? En pesant le pour et le contre et comprenant bien les deux côtés avant de prendre une décision. Votre décision sera-t-elle bénéfique à la personne ou est-elle susceptible de lui porter préjudice ? Par exemple, vous pourriez avoir à accepter une opération importante, comme un remplacement de la hanche ou une transplantation cardiaque. Vous devrez peser les avantages de l'opération contre les risques liés à l'anesthésie pour la personne handicapée. Défendre cette personne signifie poser des questions et obtenir un deuxième, voire un troisième avis.

---

La dernière considération éthique est liée à la fin de votre tutelle. Vous devez prendre des mesures actives pour mettre fin ou restreindre votre tutelle lorsque nécessaire. Par exemple, supposons que vous êtes le tuteur de votre frère, alcoolique de longue date. Vous l'avez fait placer dans un hôpital il y a 6 mois. Il est désormais sobre et s'est beaucoup amélioré. L'attestation du médecin indique qu'il n'est plus en situation de handicap. Vous devez donc entamer les procédures pour mettre fin à votre tutelle, même si vous craignez que votre frère ne recommence à boire.

---

En résumé, les considérations éthiques impliquent que lorsque vous prenez une décision pour une personne handicapée, demandez-vous ce qu'elle choisirait, ou quel choix pourrait lui donner le meilleur résultat. Acceptez que les décisions que vous prendriez pour vous-même ne sont pas forcément les meilleures pour la personne handicapée.

Lorsque vous agissez en tant que tuteur, n'oubliez pas d'être extrêmement rigoureux et prudent, d'utiliser le plus haut degré de confiance, de loyauté et de fidélité, de toujours envisager l'environnement le moins contraignant pour la personne et d'utiliser votre consentement éclairé en son nom. Enfin, déterminez quand il est temps de restreindre ou de mettre fin à votre tutelle.